

# COMMUNIQUÉ



## « Pour un poulet différent au Québec »

### Une campagne de sensibilisation lancée par la Coopérative La Mauve

*Les limites de la production de poulets hors quota touchent directement de nombreux agriculteurs et, par le fait même, l'approvisionnement de boucheries et marchés d'alimentation, et finalement les consommateurs en général.*

**Saint-Vallier de Bellechasse, le 21 octobre 2015.** - Nous vous annonçons le lancement de notre campagne sur l'enjeu de la production de poulets hors quota au Québec.

Au Canada, la production de poulets est régie par la gestion de l'offre. Au Québec, la quantité de poulets que nous pouvons produire sans détenir de quotas est fixée à 100 poulets par les Éleveurs de volaille du Québec, une fédération affiliée à l'Union des producteurs agricoles. Dans les autres provinces, les chiffres sont différents : 2000 en Colombie-Britannique et en Alberta, 1000 en Saskatchewan et au Manitoba et 300 en Ontario.

Notre campagne vise à sensibiliser la population sur ces faits. C'est un appel d'autant plus fondé puisqu'il concorde avec la signature controversée du Partenariat Trans-Pacifique (PTP), qui ouvre une brèche dans le système de gestion de l'offre au Canada, notamment dans le poulet. La Mauve souhaite ajouter sa voix au débat sur la question : **nous proposons non pas l'abolition de la gestion de l'offre ni son maintien intégral, mais bien sa modernisation** afin de continuer à protéger certains secteurs agricoles des aléas du libre-marché, tout en permettant l'émergence d'une agriculture différenciée au Québec.



Une vidéo, qui circule déjà depuis un moment dans les réseaux sociaux, est rattachée à une pétition en ligne. La pétition énonce clairement deux demandes :

- Que le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec se réapproprie le droit de fixer la production hors quota;
- Que la production hors quota de poulets au Québec soit augmentée à 2000 poulets par année.

Actuellement, on restreint les agriculteurs québécois de produire du poulet à petit échelle, pour la consommation locale. Pourtant, en signant le PTP, le gouvernement canadien accepte de céder 2,1% de notre marché du poulet à des producteurs étrangers. C'est illogique et inacceptable. Or, même si 1000 fermes québécoises produisaient chacune 2000 poulets hors quota, ceci ne représenterait que 1,15% du marché actuel. En effet, les 756 fermes d'élevage de poulets au Québec produisent chacune en moyenne 230 000 poulets par année. En allant de l'avant avec notre demande, ceci laisserait place à toute une classe d'agriculteurs qui dynamisent le territoire et contribuent indéniablement à la souveraineté alimentaire du Québec. Nous croyons qu'il est temps que la gestion de l'offre redevienne un outil inclusif de développement collectif.

**La coopérative La Mauve souhaite rallier le plus grand nombre d'organisations représentatives d'une agriculture de proximité afin qu'elles donnent leur appui officiel à la campagne de sensibilisation et participent à sa diffusion.** Elle sollicite également tous les consommateurs intéressés à se procurer du poulet différent au Québec à s'impliquer.

**Pour visionner la vidéo et signer la pétition : [pouletdifferent.blogspot.ca](http://pouletdifferent.blogspot.ca)**

Renseignements :

Dominique Legendre ou Catherine Avard

[semerlacoop1@gmail.com](mailto:semerlacoop1@gmail.com)

[\(418\) 884-2888](tel:(418)884-2888)

*La Mauve est une entreprise d'économie sociale œuvrant dans les domaines agroalimentaire et environnemental. Elle poursuit sa mission d'éducation à l'éco-alimentation et au développement durable grâce à des campagnes comme celle-ci. Elle assure aussi la mise en marché des produits de ses membres par le biais de son système de paniers et son épicerie-boucherie située au coeur du village de Saint-Vallier de Bellechasse.*

